

# Ta demande de bourse pour le lycée, c'est maintenant !

Tu es un élève de 3<sup>ème</sup> et l'année prochaine, tu vas poursuivre ta scolarité au lycée pour préparer :

Un baccalauréat (Général, Technologique, Professionnel) ou un CAP ?



En fonction de leurs ressources, tes parents pourront peut-être bénéficier d'une bourse de lycée pour les aider financièrement à payer :

- Les frais de scolarité : 6 échelons de bourses jusqu'à 918 €  
Une prime d'internat de 258€
- Ton équipement : pour certaines voies professionnelles, une prime allant jusqu'à 341,71 €



Et si tu obtiens une mention bien ou très bien au diplôme national du brevet, jusqu'à 1002 € par an (bourse au mérite)

**Vite !!! Après le 20 juin 2017, il sera trop tard !!!**

